

Antenne Bezons-Argenteuil

Réunion du 14/12/2021 à l'Espace Mandela à Argenteuil

Présents :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| – Serge ABBÜHL (MDB Argenteuil) | – Stéphane DUTERRE (MDB Argenteuil) |
| – Malik BENIDIR (MDB Bezons) | – Bernard RAFFY (MDB Bezons) |
| – Nicole BUNEL (MDB Argenteuil) | – Florence ROBILLARD (MDB Argenteuil) |
| – Béatrice CREVEL (MDB Argenteuil) | – Khalida SEDOUKI (MDB Bezons) |
| – Catherine CHRISTIN (MDB Bezons) | – Lionel CARRARA (Réseau Vélo 78) |

1. Retour sur les évènements depuis notre dernière réunion de fin septembre

28/9 : AG de MDB

6/10 : CA du Collectif Vélo IDF

10/10 : sortie organisée par Réseau Vélo 78 à l'île de la Dérivation à Carrières ss/Poissy

16/10 : inauguration du nouvel abri vélo de la vélo-école de Bezons

16 et 19/11 : tractage baromètre des villes cyclables et cyclistes brillez aux ponts d'Argenteuil et de Bezons

21/11 : journée des antennes MDB à la maison du vélo à Paris

22/11 : atelier collaboratif CD95 grands axes cyclables ; ligne 10 Cergy-La Défense

1/12 : réunion plan vélo à la mairie d'Argenteuil

8/12 : réunion politique générale vélo du Val d'Oise à la mairie d'Herblay

11/12 : AG du Collectif Vélo IDF à Montreuil



2. Point vélo-écoles

• Argenteuil :

La session d'automne (8^{ème} année) s'est achevée le 11/12, avec 45 élèves. Une 20^{aine} sera à perfectionner sur 1 mois, 1 mois 1/2. Une petite 10^{aine} est complètement opérationnelle.

Un nouvel encadrant (ancien élève remise en selle, bravo !) : Laurent Le Galles, est en cours d'intégration ; il souhaiterait passer le CQP en septembre.

Déjà de nombreuses déclarations d'intérêt (près d'une 40^{aine}) pour la prochaine session qui démarrera le 5 mars. Nous aurons le problème du Ramadan à gérer sur le mois d'avril.

• Bezons :

Local : Notre nouvel abri a été inauguré le 16/10 sur le terrain de l'ancienne salle Gavroche, devenue centre de loisirs maternels. Toujours pas d'accès aux sanitaires, ce qui est un vrai problème ! Un pis-aller à moyen terme sera l'installation d'une sanisette dans le parc Bettencourt (mais quand ?)

Déjà de nombreuses déclarations d'intérêt pour la prochaine session d'avril...

Démarrage de la prochaine session fin mars/début avril (date à figer). Confrontés à des problèmes d'absentéisme récurrents chez certains élèves, nous décidons de pratiquer un peu plus de surbooking dans les inscriptions.

Bernard confirme sa proposition d'optimiser l'aménagement de l'abri en installant des supports muraux (sans percer la structure) d'ici la prochaine session si possible.

Budget participatif de la Région IDF : notre dossier pour l'achat d'une quinzaine de vélos neufs pour la vélo-école de Bezons a été accepté ! Nous allons devoir passer prochainement la commande, et décidons de panacher les modèles (ville, VTC, et quelques vélos avec plateaux si possible bien que nettement plus chers, tous à enjambement bas) et panacher les tailles.

Nous rendrons certains vélos prêtés par la VE d'Argenteuil, et devons nous séparer de certains vélos actuels, via sans doute une vente sur place proposée en priorité aux anciens élèves à prix modique.

3. Coordination actions locales

Projet Bus entre Seine : L'enquête publique s'est tenue du 6/11 au 11/12. MDB, le Collectif Vélo IDF, Réseau Vélo 78 (et plusieurs cyclistes individuels) ont déposé des contributions détaillées au registre de la commissaire enquêteur (respectivement n° 64, 62 et 71), qui s'est déclarée très réceptive à la question.

https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21342/Consulter/false/false.awp



- Sur les plus grands axes, la très forte circulation (notamment sur des portions limitées à 50 km/h) et la cohabitation avec des véhicules lourds (y compris transports exceptionnels sur la D392 !) est totalement incompatible avec de simples bandes cyclables non séparées physiquement du trafic

(cf. recommandations du CEREMA : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-piste-cyclable>)

« Le long des voies limitées à 50 km/h ou plus, des aménagements séparatifs sont à privilégier. La piste sera généralement préférée à la bande cyclable dès que le trafic motorisé devient significatif (> 6.000 véh/jour) »

Or sur la D392, on parle de 25.000 véh/jour !!!

On constate en outre sur nos territoires le non-respect des bandes cyclables par les automobilistes qui se les accaparent systématiquement comme des zones de stationnement... et l'impunité générale compte-tenu du manque d'effectifs policiers.

- Traitement des carrefours : Sur les très gros carrefours type place de la Grâce de Dieu à Bezons, ou carrefour Bd. Jeanne d'Arc/Léon Feix avec av. Gabriel Péri à Argenteuil, il est souhaitable d'intégrer un « carrefour à la hollandaise » (ou « carrefour à feux à ilots-amandes »), seul aménagement qui assurera un franchissement en sécurité pour les cyclistes.

- « Recherche de solutions alternatives pour les itinéraires cyclables » :

Profil « site propre bidirectionnel axial » vs « site propre bilatéral » : il faut mettre en œuvre de vraies pistes cyclables séparées plutôt que des bandes cyclables qui ne garantiront pas la sécurité des cyclistes et seront encore une fois squattées par du stationnement illégal.

Pour ce faire, il existe des bordures de 20 cm efficaces (ou au pire des plots de séparation).

Nous sommes assez effarés quand nous voyons le schéma en coupe « circulation en banalisé » quand on connaît le risque majeur d'accidents mortels à cause des énormes angles morts des bus et poids lourds !

- Pour des raisons écologiques évidentes, et le souci de donner une bonne image aux déplacements actifs, les aménagements cyclables ne doivent en aucun cas se faire au détriment des plantations arborées, déjà tellement déficitaires sur nos communes.

Il ne faut pas hésiter en revanche à supprimer complètement le stationnement automobile le long du tracé partout où c'est nécessaire (hors emplacements de livraison qui doivent être réservés strictement à cet usage), notamment rue Jean Jaurès à Bezons et rue Galliéni/Jeanne d'Arc à Argenteuil, et à faire respecter strictement cette interdiction de stationnement.

Sur la D392, ce projet est une formidable opportunité de faire décoller l'usage du vélo sur cet axe saturé et de ce fait de contribuer à désengorger la circulation automobile. Ce ne sera possible que si des aménagements réellement séparés de la circulation sont proposés, si on veut « garantir la sécurité de tous les usagers ».

En direction d'Argenteuil, la copie doit également être revue pour éviter les tronçons en zone 30 (vitesse jamais respectée à Argenteuil...), sur des voies où circulent des poids lourds et bus...

Au niveau de la rue Michel Carré à Argenteuil (grand projet de ZAC Porte St Germain), il n'est pas acceptable que sous des prétextes de rentabilité financière du projet, celui-ci n'ait pas prévu de donner la place nécessaire aux circulations actives, obligatoire dans le cadre de la loi LOM alors que le quartier est rasé. Une alternative possible pour les cyclistes sera néanmoins l'aménagement d'une vraie piste cyclable continue sur la rue Henri Barbusse parallèle, qui constitue un itinéraire direct. Cette alternative a déjà été évoquée avec la Mairie d'Argenteuil, prête à la soutenir.

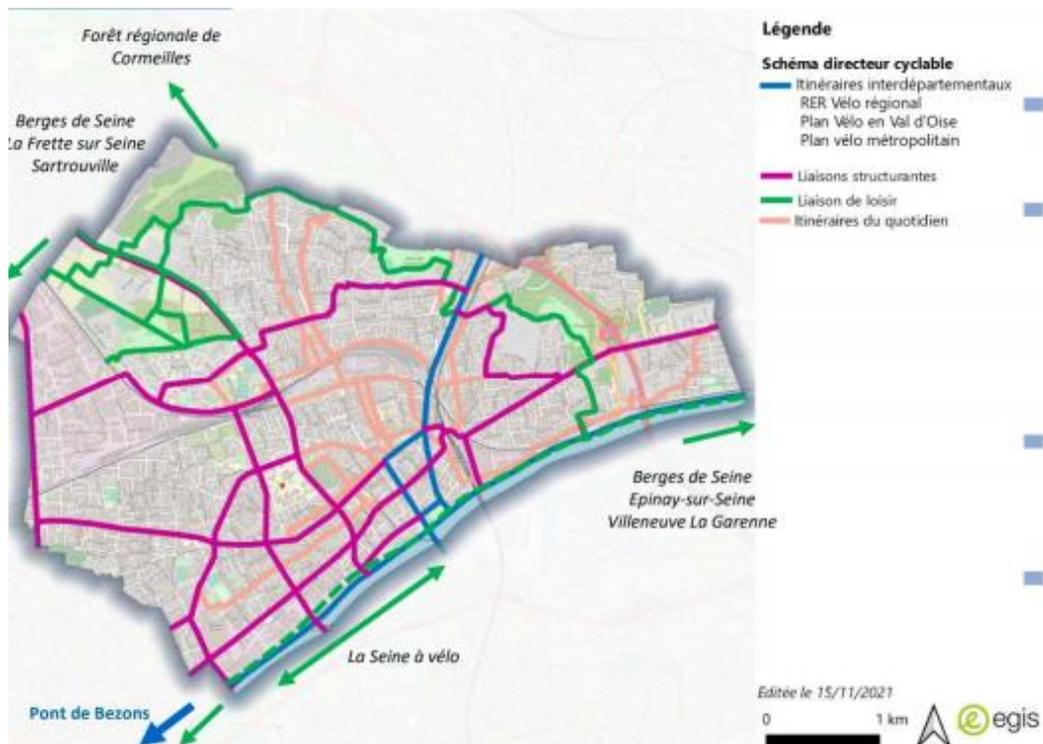
Ce projet a un horizon de réalisation assez lointain (2017, voire 2018 avec le retard pris à cause de la crise sanitaire). D'ici là, le nombre de véhicules motorisés n'aura certainement pas diminué... et l'usage du vélo va inévitablement continuer à se développer massivement comme alternative efficace aux embouteillages. Il est à notre sens impératif d'anticiper cette évolution avec une réponse ambitieuse et permettant une cohabitation harmonieuse des différents modes de transport, et non de se satisfaire de mesurées qui ne permettront pas de remplir les objectifs fixés.

- **Argenteuil :**

- Avancement Plan Vélo : A l'ODJ du Conseil Municipal de ce jour. Un conseiller d'opposition nous a approchés pour renchérir sur le fait qu'ils ne le trouvaient pas suffisamment sécurisant.

[Lien vers présentation Plan vélo de la ville d'Argenteuil](#)

Nous sommes sortis de la réunion du 1/12 à la Mairie comme toujours un peu circonspects, voyant que la ville avait l'intention de faire des choses... mais ce n'est encore qu'une intention, nous nous aimerions des réalisations !!!

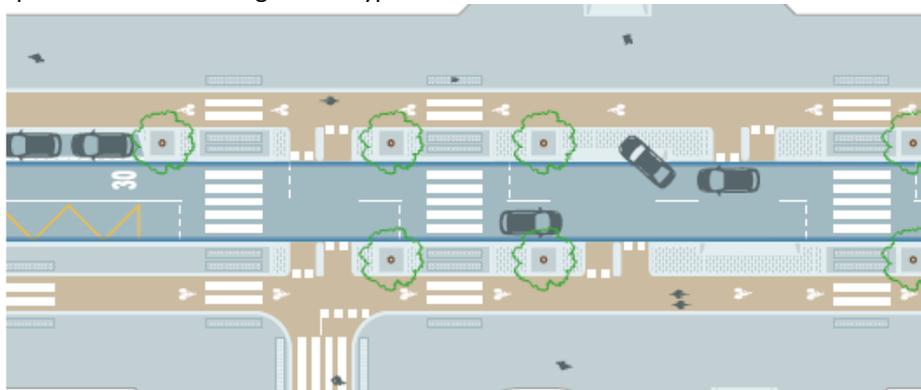


Cela fait plus de 10 ans que notre antenne existe et que nous négocions avec eux. Nous avons vu un paquet d'études réalisées, mais peu d'actes, et certainement pas à la hauteur si on veut réellement sécuriser les déplacements à vélo.

En ce qui concerne Gabriel Péri, nous avons lourdement insisté sur la nécessité d'un aménagement ambitieux au carrefour Héloïse, dans l'optique du réaménagement du pont (lequel devrait comporter des pistes cyclables de chaque côté). JF. Ploteau a évoqué la possibilité d'un carrefour à la hollandaise (croisons les doigts !).

Nous leur avons par ailleurs rappelé que les bandes cyclables à Argenteuil, ça ne marche pas (cf. rue du Maréchal Foch, rue Borderel systématiquement et impunément squattées par du stationnement automobile).

Pour notre part, nous préconisons une configuration type :



Pistes cyclables suffisamment larges pour pouvoir se doubler à vélo.

Avec stationnement strictement réservé aux livraisons. Nous estimons que les voies départementales ne sont pas destinées à recevoir du stationnement de voisinage, ce sont des axes de transit.

Et sauvegarde (voire augmentation) de la végétation notamment arborée (les aménagements cyclables ne devant pas être le prétexte pour abattre des arbres déjà en déficit)

- Suite à la manifestation « la Seine n'est pas à vendre » de juin, la lutte continue avec le collectif d'associations. Mauvaise nouvelle : le permis de construire a été affiché le 8/12. Le Comité appelait à manifester à l'entrée du conseil municipal de ce soir. Pas de nouvelles côté accès au Port à Sable...

- **Bezons :**

- Mise en œuvre du Plan Vélo:

Les marquages aux carrefours ne sont toujours pas terminés ! (problème de disponibilité de l'entreprise)



Notre élu vient enfin d'avoir le renfort de la technicienne cadre de vie de retour de congé maternité ; espérons que cela fera avancer les projets en stand-by et permettra de relancer la concertation entre nous.



Double-sens cyclable rue Claude Bernard (à prolonger jusqu'au carrefour Maurice Berteaux) : les pictogrammes placés trop près du stationnement vont être refaits par la CASGBS.

Côté 92, de l'autre côté du pont de Bezons, le CD92 vient d'expérimenter de nouvelles barrières anti-scooters, moins pénalisantes pour les cyclistes, permettant l'accès de vélos cargos et vélos avec

sacoches et remorques. Réseau Vélo 78 a participé au test et a recommandé de rabaisser un peu les rails de passage pour éviter d'endommager les dérailleurs notamment.

4. Retours sur le Baromètre FUB 2121

277 384 réponses au niveau national, ce qui est un record mondial pour une enquête sur les déplacements à vélo.

A Bezons, nous nous distinguons particulièrement :

305 réponses, ce qui correspond à plus de 1% de la population totale de la ville. Bien mieux que nos voisines dont certaines bien plus peuplées. Merci à tous ceux d'entre vous qui ont répondu !

Ceci prouve très clairement un intérêt croissant des Bezonnais pour les déplacements à vélo. Il suffit pour s'en convaincre de se poster par exemple à l'entrée du pont de Bezons le matin entre 7.30 et 9.00 : le nombre de "vélotafeurs" y est devenu impressionnant !

A Argenteuil : 237 réponses, (en augmentation). Merci à tous ceux d'entre vous qui ont répondu !

Ceci prouve très clairement un intérêt croissant des Argenteuillais pour les déplacements à vélo, mais ce n'est pas représentatif de la population totale de la ville. Bien moins que nos voisines dont certaines bien moins peuplées.

Et pourquoi ? Attendons les résultats, mais gageons que c'est parce que beaucoup

d'Argenteuillais aimeraient se mettre au vélo, mais que les conditions actuelles de sécurité n'étant pas au rendez-vous, ils renoncent. On reçoit malheureusement régulièrement des témoignages de ce type même chez des cyclistes convaincus.

Résultats de l'enquête début février, certainement très intéressants à analyser, et qui seront une base très utile à nos élus pour orienter et étayer leur politique transports.



5. Récents contacts avec le CD95

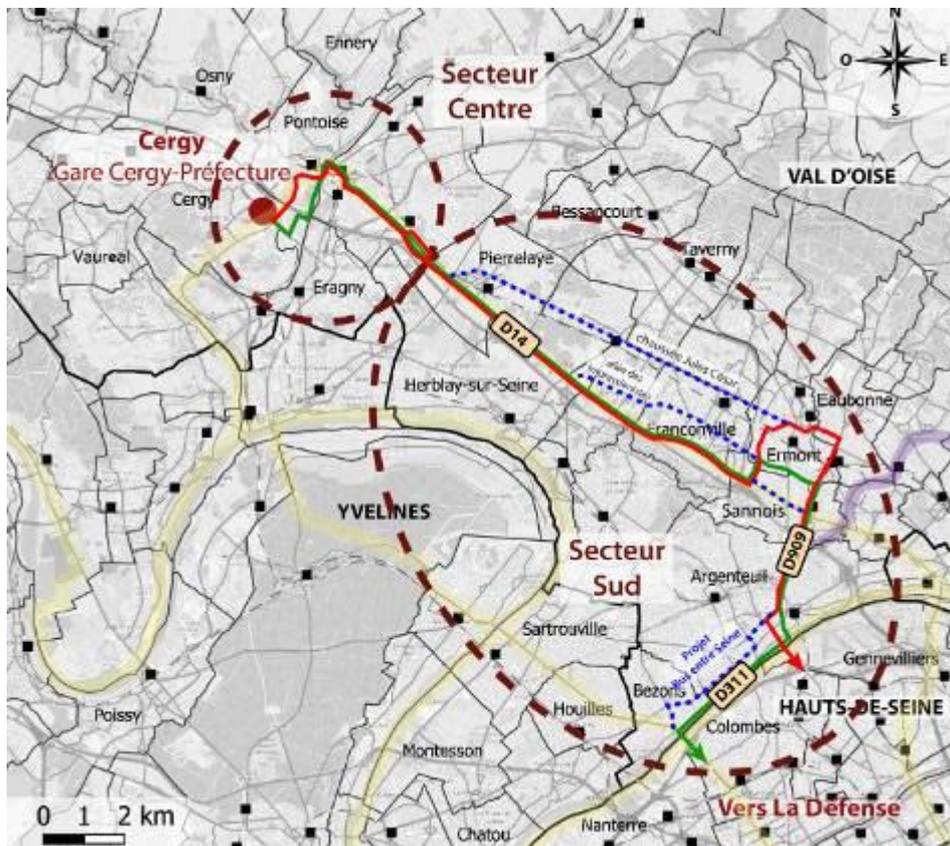
Etude liaisons cyclables reliant des polarités en Val d'Oise - Secteur SUD

[Lien vers l'étude axe 10 CD95](#)

Le tracé est proche du projet RER V (niveau 1 pour la D14, niveau 2 pour le reste)

Le débat a principalement porté sur les 2 options D14 / Chaussée Jules César (une majorité s'est exprimée en faveur de la Chaussée Jules César, plus simple à aménager et moins anxiogène. Son aménagement fait déjà partie du plan vélo du Valparisis, mais à un horizon assez lointain)

Nous avons insisté sur la nécessité de trajectoire directe (sans crochet par Ermont, qui doit être un itinéraire de rabattement vers l'itinéraire principal).



Concernant plus particulièrement nos 2 villes d'Argenteuil et Bezons, le débat a surtout porté sur les options de liaison au pont d'Argenteuil ou au pont de Bezons.

Nous avons argumenté que les 2 étaient nécessaires !

- Le pont d'Argenteuil conditionné par l'aménagement du pont et du carrefour G. Péri / Héloïse (et conditionné par un dialogue avec les Hauts-de-Seine pour rejoindre La Défense au-delà)
- Le pont de Bezons car il est déjà bien aménagé et offre une continuité existante avec La Défense (et important aussi pour la liaison Sartrouville).

Quant au trajet entre Argenteuil et Bezons sur le tracé, en attendant la création d'un énième hypothétique projet d'aménagement sur la RD311, nous avons poussé pour un aménagement qualitatif via la rue Henri Barbusse.

Nous avons insisté sur la nécessité d'un projet ambitieux pour l'aménagement de la RD909, précisant qu'il faudrait en passer par de la suppression de stationnement (ce qui est effectivement envisagé par le CD95)

Alexia Roussel s'est exprimée pour la Ville d'Argenteuil en précisant que le plan vélo de la ville était en cours de finalisation (présentation par la Mairie aux associations le 1/12).

Nous avons été bien soutenus par le Collectif Vélo IDF en la personne de son Directeur Louis Belenfant, qui a rappelé les normes CEREMA imposant des aménagements séparés du trafic sur les portions à très forte circulation.

Il a confirmé la nécessité de résorber la coupure du pont d'Argenteuil quoi qu'il arrive.

Par ailleurs, **réunion de politique générale vélo** le 8/12 avec le Maire d'Herblay, VP du CP95 en charge des Transports, en présence du Collectif Vélo IDF (Louis Belenfant), MDB Ermont-Eaubonne et l'association de Cergy Allons-y à vélo et nous-mêmes. Louis a eu une attitude très constructive visant à encourager fortement le département dans sa démarche. Nous leur avons laissé un papier de position dans lequel nous avons mentionné nos priorités locales d'aménagement (en plus de leur axe 10 Cergy-La Défense) :

[Lien vers le document support réunion CVIDF CD95 08122021](#)

- RD 392 (bus entre Seine)
- RD48 : amélioration et pérennisation coronapiste
- Aménagement pont d'Argenteuil et carrefour RD909
- Projet requalification RD311 Argenteuil-Bezons.

6. Divers / Agenda

Lancement catalogue Badawin d'accessoires vélo par notre adhérente Zhira. <https://www.badawin.fr/>

Festival du CCI : les 15 et 16/1. Programme et réservations : <https://www.cyclo-camping.international/festival/>



Prochaine réunion à organiser **fin février** (date à confirmer)